

6 - Musées du Centre - Programme des expositions temporaires 2012 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : En 2012, trois expositions sont programmées dans les musées du Centre : deux pour le Musée du Temps et une au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

1 - Musée du Temps - Mi-avril/fin septembre 2012 - Exposition «Horloges d'édifices»

L'exposition se donne pour but de présenter au public une partie de la collection d'horloges d'édifice acquise par le musée dans les années 1990. A l'occasion des dix ans de l'ouverture du Musée du Temps, en 2002, il s'agit aussi de renouer avec un dispositif muséographique installé à l'origine au musée, qui remportait un grand succès auprès du public. Les horloges, présentées en fonctionnement sur des socles de bois plongent le visiteur au sein d'un univers mécanique fascinant dans lequel se mêle le tic-tac de chacune d'entre elles. L'exposition est une occasion d'approfondir des notions horlogères déjà présentées dans le parcours permanent du musée : notions de force motrice, de transmission, d'échappement et de régulation, tout en replaçant l'horloge d'édifice dans son contexte historique. L'évolution technique de l'objet, l'évolution et l'importance de son rôle social au sein des collectivités humaines, urbaines et villageoises sont évoquées à travers une scénographie qui fera dialoguer le métal des horloges avec la chaleur de la charpente du grand comble, au Palais Granvelle.

Afin de garder un cap horloger dans la programmation des expositions temporaires du Musée du Temps, cette présentation permettra d'offrir au public une exposition d'été simple et claire dans son propos, dans la ligne horlogère classique du Musée du Temps, à la suite de l'exposition «*Montres et Merveilles*» de 2010-2011, qui avait su capter le public de la saison estivale.

Le coût de cette exposition est estimé à 30 000 € selon la répartition suivante :

BUDGET PREVISIONNEL EXPOSITION

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	
		Type	Montant
Organisation matérielle	2 000 €	Ville de Besançon	25 000 €
Muséographie	18 000 €		
Publications	5 000 €		
Communication	3 000 €	DRAC	5 000 €
Action culturelle	2 000 €		
Total dépenses	30 000 €	Total recettes	30 000 €

2. Musée du Temps - Octobre 2012/janvier 2013 - Exposition «Les cartes postales de Besançon»

A partir de la collection de cartes postales Tupin récemment acquises par la Ville de Besançon pour les bibliothèques municipales, le Musée du Temps se propose de réaliser une exposition fondée sur cet objet de grande diffusion, depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Le Musée du Temps renouera avec sa vocation de musée historique de la Ville de Besançon en présentant l'évolution de la Ville à travers la carte postale, tout en interrogeant également le rôle de la carte postale en tant que vecteur de communication original et objet fétiche des collectionneurs. Au-delà de la collection Tupin, l'exposition sera aussi l'occasion de faire connaître les importants fonds de cartes postales conservés aussi bien à la Bibliothèque d'Etude qu'au Musée du Temps et qu'au Musée Comtois. Après l'exposition «Grands formats» en 2008 puis «l'Attrait du lointain» en 2009, il s'agit d'une nouvelle collaboration entre le Musée du Temps et les bibliothèques municipales.

En parallèle, l'ISBA et l'Orchestre de Besançon proposent de s'associer à l'événement par des manifestations artistiques qui concourront au projet global pour impliquer une grande part des acteurs du monde de la culture à Besançon.

L'organisation d'un colloque sur la carte postale à l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art), en même temps que l'exposition, sera l'occasion de faire dialoguer autour de cette thématique les réflexions des historiens de l'art.

Le coût de cette exposition est estimé à 126 500 € selon la répartition suivante :

BUDGET PREVISIONNEL EXPOSITION

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	
		Type	Montant
Organisation matérielle	5 000 €		
Aménagement muséographique	87 800 €	Ville de Besançon	86 500 €
Publications	25 000 €		
Communication	6 000 €	Région	20 000 €
Action culturelle	2 700 €	DRAC	20 000 €
Total dépenses	126 500 €	Total recettes	126 500 €

3. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Novembre 2012/décembre 2013 - Exposition «Florilège des collections»

A partir d'octobre 2012, le premier étage du musée fermera au public pour cause de chantier des collections en vue du transfert des oeuvres dans les futures réserves externalisées en 2014 et de la rénovation du musée. Avant sa fermeture définitive en 2014, le musée souhaite proposer à ses visiteurs une présentation de ses chefs d'oeuvre avec l'exposition «Florilège des collections». Présentée au rez-de-chaussée du musée, cette exposition présentera en parallèle des collections archéologiques une centaine d'oeuvres illustrant la variété et la richesse des collections bisontines du Moyen-Age au XX^{ème} siècle.

Le coût de cette exposition est estimé à 48 000 € selon la répartition suivante :

BUDGET PREVISIONNEL EXPOSITION

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	
		Type	Montant
Muséographie	20 000 €		
Publications	20 000 €	Ville de Besançon	38 000 €
Communication	5 000 €		
Action culturelle	3 000 €	DRAC	10 000 €
Total dépenses	48 000 €	Total recettes	48 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur cette programmation

- autoriser M. le Maire à solliciter les partenaires cités dans le cadre des demandes de subventions pour ces projets, la Ville s'engageant par ailleurs à prendre en charge les financements non obtenus

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les documents liés à ces projets comme les éventuels marchés ou conventions devant intervenir pour la réalisation de cette programmation.

M. Pascal BONNET : Je voulais juste profiter de ce point-là pour demander où on en est des perspectives de réaménagement, de date de départ des travaux du Musée.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Monsieur DAHOUI, voulez-vous répondre ?

M. Yves-Michel DAHOUI : Oui, il n'y a pas de problème pour qu'on évoque cette question de la rénovation du Musée. Vous vous souvenez que le corollaire de cette rénovation du Musée c'était également la constitution des réserves puisqu'on avait un problème récurrent sur cette question depuis des années, que l'on a réussi à régler d'ailleurs par un immeuble situé rue de Port Citeaux qui permettra justement d'accueillir les réserves, notamment les réserves du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, et qui permettra aussi d'anticiper, parce que c'est nécessaire, à la rénovation de ce Musée puisqu'il va bien falloir entreposer les oeuvres dans ce local rue de Port Citeaux. Alors je précise simplement, parce qu'on a réussi ce coup double en lien d'ailleurs avec l'Etat, que la rénovation n'aurait pas été possible si l'on n'avait pas réglé en même temps cette question essentielle et récurrente depuis des années des réserves mais je crois que Pascal BONNET le sait bien. Donc, la rénovation de ce Musée est prévue sur trois exercices qui seront en 2014-2015 et 2016, on l'avait sans doute évoqué un peu plus tôt il y a quelque temps mais on a souhaité pour des raisons de rigueur budgétaire décaler un peu l'investissement, ce qui ne veut pas dire que l'on ne va pas anticiper puisque quelques mois avant ce début des travaux donc en 2014-2016 c'est sur 18 mois mais sur 3 exercices, on a souhaité y associer autant que faire se peut l'ensemble des Bisontins pour qu'il y ait une véritable appropriation de ce Musée. Mais on l'a déjà, je crois, évoqué avec Pascal BONNET et avec M. GIRERD, donc je crois que l'Opposition est au courant néanmoins de ce projet. L'échéance précise est donc 2014-2016, avec une anticipation sur des expositions dont vous aurez remarqué qu'elles sont au nombre de 3, elles sont peu nombreuses parce que justement on prépare déjà ce lourd investissement de la réalisation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, expositions qui ont du sens néanmoins, qui sont ambitieuses si vous les regardez dans le détail et j'invite évidemment le plus grand nombre à y assister. Voilà, je peux développer si vous le souhaitez Monsieur BONNET en vous donnant plus de détails mais je pense que vous souhaitez surtout que l'on pose la question par rapport aux échéances prévues et qui effectivement ont été quelque peu décalées.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je ne vois plus de demandes d'interventions. Pas d'opposition, pas d'abstention ? Adopté. Merci».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.